



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



20145417

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

30 NOV. 2020

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT Greffe GIRON Tournai

N° d'entreprise : 0434 902 468

Nom

(en entier) : **AUTO-ECOLE CATHEDRALE-ROUSSEAU**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**Adresse complète du siège : **Rue des Tanneurs, 19 - 7730 ESTAIMBOURG****Objet de l'acte : RENOUELEMENT DE MANDATS DES ADMINISTRATEURS**

L'assemblée générale ordinaire du 30 mai 2020 a approuvé à l'unanimité le renouvellement des administrateurs pour une durée de six ans prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2026, à savoir :

- Monsieur Damien DELHOUTE, domicilié rue des Tanneurs 27 à 7730 Estaimbourg;
- Monsieur Quentin DELHOUTE, domicilié rue de la Gare 46 à 7910 Anvaing.
- Madame Francine ROUSSEAU, domiciliée rue des Tanneurs 17 à 7730 Estaimbourg

Le mandat de Madame Francine ROUSSEAU sera exercé à titre gratuit.

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire du 30 mai 2020, le conseil d'administration s'est réuni et a désigné comme Président du Conseil Monsieur Damien DELHOUTE et comme administrateurs délégués Messieurs Quentin et Damien DELHOUTE avec tous les pouvoirs de gestion journalière au sens le plus large.

Monsieur Damien DELHOUTE
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/12/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).